



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Commune d'Auderghem
Service de l'Urbanisme
Rue Emile Idiers, 12
B - 1160 BRUXELLES

Bruxelles, le 26/10/2021.

Votre réf. JDT/17997/4/21

Réf. CRMS : **AUD20107**
Réf. NOVA : **02/XFD/1794116**

AUDERGHEM. Avenue Vandromme, 32.
(= 1935)

PERMIS D'URBANISME : remplacement des châssis et de la porte d'entrée, mise en peinture d'une porte de garage d'une maison unifamiliale. Demande de la Commune du 06/10, reçue le 14/10/2021.

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande mentionnée sous rubrique, nous vous informons que la CRMS, en sa séance du 20/10/2021, a formulé les remarques suivantes sur le dossier mentionné sous rubrique.

La maison concernée par la demande date de 1935 et forme un ensemble avec le n°30. De manière générale, la Commission demande de privilégier la conservation et la restauration des menuiseries existantes (d'origine ?) et de les adapter, si nécessaire, pour répondre aux préoccupations énergétiques actuelles. Dans le cas présent, si leur remplacement s'avère inévitable, elle demande de privilégier des menuiseries en bois de teinte blanche (pas de PVC).

La CRMS insiste également pour conserver la porte d'entrée et la porte de garage qui sont encore d'origine et de ne pas les remplacer par de nouvelles portes standards gris anthracite qui banaliseraient la façade de 1935.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. : jteugmotchinda@auderghem.brussels ; urbanisme@auderghem.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; mcore@urban.brussels ; cvaardersmissen@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels